

**LE MOT DES SŒURS DE BETHEL : que préférez-vous ? que voulez-vous ?....**

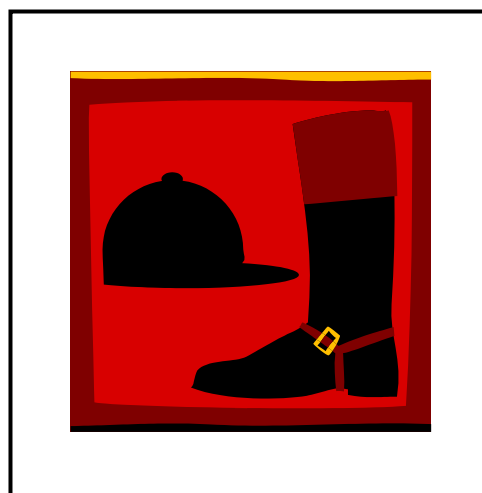
Au début de l'année 2013, nous nous sommes rappelé les mots de François de Sales, fondateur avec Jeanne de Chantal de la première « Visitation » faite aux personnes malades (nous sommes à la fin du XVIIème siècle) : « *Le passé appartient à la miséricorde, le présent à l'amour, l'avenir à la providence* ». Comme ils sont justes ces mots, surtout concernant la providence. On dit que la Providence, c'est Dieu qui voyage incognito. **Un bienfaiteur** de Béthel nous interpelle au moment de faire un don important. Que préférez-vous ? Un don important ou un don échelonné sur l'année. Et sœur Marie Bosco de répondre. Continuez de faire comme vous faites. Cela nous donne à croire en la Providence. Le don que vous venez de nous adresser couvre, au centime près, les dépenses non prévues consécutives aux travaux de fouilles du chantier ! DIEU MERCI.

Quelques semaines auparavant, c'est **le CROP Paul Bouvier** qui nous interpelle : « Que voulez-vous ? » De fait, il nous manque un véhicule. Sœur Marie Josiane rencontre le directeur. Ce dernier, au nom de l'association protestante, met à notre disposition une voiture neuve, 5 places, prenant en charge les frais d'assurance de ce véhicule et l'entretien. Une convention de prêt est signée entre les deux associations.

Que de BONTE, DIEU MERCI.

**SEJOURS EQUITATION : du 22 au 26 avril et du 29 avril au 3 mai**

Durant ce séjour, les jeunes rejoignent chaque jour le centre équestre de saint Paulet de Caisson. Encadrés par une monitrice d'équitation, ils apprennent à soigner leurs chevaux, à les conduire, à trotter, à galoper et, pour certains d'entre eux, à faire de la voltige. Si le groupe le permet, les jeunes font aussi des randonnées à cheval. Cette activité est vraiment adaptée aux jeunes de Béthel. (Durant le séjour d'été, cette activité est également proposée)



Ce séjour est ouvert aux enfants et aux jeunes « bien portant » qui pourraient vivre ainsi une expérience formidable avec d'autres, marqués par le handicap. Osez cette rencontre !

Pour tout renseignement, s'adresser à : « Maison Béthel » 102, avenue général de Gaulle. 30130 PONT SAINT ESPRIT 04.66.39.92.40 [toussaintdassy@wanadoo.fr](mailto:toussaintdassy@wanadoo.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE de l'association

Vous allez recevoir une convocation mais déjà retenir la date du mardi 19 mars 2013, à partir de 19h00, à l'espace Vincent de Paul, sur l'île Piot (AVIGNON)

## VENTE DE TRUFFES, à UZES, au profit de la maison Béthel

Depuis 7 ans, la confrérie bachique d'UZES organise une vente aux enchères de truffes, au profit d'une association humanitaire. Ce 20 janvier, le curé d'UZES propose que le produit de la vente aux enchères soit destiné à la maison Béthel. Les deux sœurs témoignent, juste avant la mise à prix et les enchères. Les personnes, massées sur la place aux herbes, sont extrêmement généreuses. Certaines d'entre elles et notamment la confrérie ont offert les truffes mises aux enchères. Que de BONTE, DIEU MERCI.

### Et encore : « Quand les petits ruisseaux font les grandes rivières ! »

Danièle et Henri, membres actifs de notre association et amis très chers à notre cœur ont « osé » envoyer ce mail à leur réseau. Comme nous en sommes, ce mail est arrivé à Béthel :

« Bonjour mes très chers amis,

*On dit toujours quand nous parlons d'elles : "elles sont géniales, elles sont super, elles font du bien autour d'elles, etc. etc..." et c'est vrai, elles le sont, mais il faut aussi que nous les rejoignons sur le chemin de la charité et de l'aide à son prochain. Nous avons tous des vies agréables, nous n'avons pas trop de gros malheurs, (même si nous en avons eu, nous avons pu surmonter), donc, je me permets de vous envoyer le bulletin de Béthel afin que vous y trouviez les vœux pour 2013 de nos petites Sœurs. Si vous le jugez utile, si votre cœur vous dit de le faire, et bien vous trouverez en pièces jointes les coordonnées de Béthel afin de les aider. Les nouvelles lois sur les hébergements et notamment pour enfants handicapés sont très très lourdes, changeantes, et les frais engagés à la maison de Pont St Esprit sont plus élevés que le devis initial à cause de modifications à apporter en fonction de la mise en conformité. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, le moindre petit don sera le bienvenu. Je vous embrasse et vous dis merci pour elles, d'autant que les dons sont déductibles des impôts, elles envoient le justificatif pour les déclarations d'impôts. Danielle V.*

Que de BONTE, DIEU MERCI

### Soutenez la maison « Béthel »

- En adhérant à l'association Louis Toussaint Dassy
- En lisant et diffusant « Les Echos de Béthel »
- En participant aux diverses activités de la maison
- En finançant en partie un séjour d'enfant
- En donnant du temps pour une action bénévole à Béthel
- En proposant ce document à une famille qui est concernée par le handicap.
- En lisant le petit livre de sœur Marie Josiane TAINÉ : *Tu ne vas quand même pas t'éloigner de celui qui souffre ?* disponible à la maison Béthel
- En faisant un don déductible de vos impôts
- En diffusant une plaquette qui présente Béthel (à demander) ?

**Chaque geste, aussi petit soit-il, est de toute importance. MERCI d'avance**



CROP PAUL BOUVIER